

# DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de la démarche "Amboise, Ville durable", le dossier de demande de subvention n'est plus envoyé par voie postale. **Ce dossier est téléchargeable** sur cette page au moment de son édition (à l'automne).  
Le montant de la subvention attribuée n'est pas proportionnel au budget de l'association mais déterminé par le critère d'intérêt du projet associatif présenté.

## Etape 1

Remplissez le dossier de demande de subvention.  
Dossier téléchargeable en ligne.

➤ Période : septembre / octobre.

## Etape 2

Votre dossier est examiné par les services de la Ville qui peuvent vous demander des compléments d'information, des descriptions détaillées de vos projets.

➤ Période : novembre à janvier.

## TÉLÉCHARGER

-  [Dossier demande de subvention 2020 - CCAS](#)  
PDF 265 Ko
-  [Dossier demande de subvention 2020 - SPORT](#)  
PDF 210 Ko
-  [Dossier demande de subvention 2020](#)  
PDF 220 Ko

## DANS CETTE RUBRIQUE

[JE M'INSTALLE À AMBOISE](#)

[PETITE ENFANCE / VIE SCOLAIRE / JEUNESSE](#)

